

Que le secrétaire-trésorier informe les instituteurs et les institutrices de la date fixée pour la plantation des arbres dans leur région.

Il est de votre devoir, Messieurs, de faciliter cette tâche patriotique de planter des arbres, en fournissant à chaque école, aux frais de la commission scolaire, quelques jeunes érables, bouleaux, peupliers, ormes ou autres essences convenables au terrain de la localité.

Je vous fais adresser un certain nombre de feuillets que vous voudrez bien distribuer dans toutes vos écoles. Ces feuillets traitent de la grave question des moyens à prendre pour prévenir, d'une manière efficace, les feux de forêts : problème qui ne peut se résoudre que par la bonne volonté de tous et l'éducation éclairée des enfants.

Apprenons à ces derniers, en y revenant souvent, que les pertes incalculables que notre province subit chaque année par les feux de forêts, pourraient être évitées en prenant plus de précautions qu'on ne l'a fait par le passé.

Invitez d'une façon pressante les maîtres et les maîtresses à lire en classe le feuillet ci-dessus indiqué, et à le commenter d'une manière pratique.

La "Fête des Arbres" n'est pas toujours observée dans chaque arrondissement comme elle devrait l'être. Profitez donc de la distribution des feuillets concernant la préservation des forêts pour attirer l'attention des élèves et des parents sur la nécessité non seulement de conserver les arbres que nous avons, mais aussi sur le devoir d'en augmenter le nombre.

Les feuillets concernant la préservation des forêts contre les incendies devront être remis aux parents par les enfants.

Veillez, lors de votre prochaine visite à vos écoles, vous assurer si la "Fête des Arbres" a été fidèlement observée et si la circulaire distribuée dans l'intérêt de nos forêts a été lue et expliquée par les maîtres et les maîtresses.

Je demanderai aussi aux inspecteurs d'écoles de m'informer si mes instructions ont été suivies dans chaque municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre tout dévoué,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN 1914 (*Suite et fin*)

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

I.—COURS ÉLÉMENTAIRE

NOMS	DIPLÔME ÉLÉMENT	DIPLÔME MÉNAGER	DIPLÔME ANGLAIS
Léda Pelletier	Avec distinction		
Yvonne Beaulieu	Avec distinction		